

Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture	Jury par défaut	Tous les candidats	110	3579	269	332	21

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le cycle Licence concerne l'acquisition des connaissances fondamentales.

Généraliste, il forme aux outils de représentation de l'architecture, donne les clefs de sa compréhension et initie à la conception.

C'est une formation qui vise à la mise en place d'une autonomie progressive pour les étudiants ainsi qu'à l'acquisition d'une culture architecturale et d'une compréhension des pratiques du projet.

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires

- la capacité à appréhender la spatialité,
- le goût pour les questions sociales, environnementales et culturelles,
- l'envie de rendre opérationnel les savoirs scientifiques,
- l'ouverture d'esprit et la capacité du travail en équipe,
- l'expression orale,
- l'intérêt pour l'expression graphique,
- une forte capacité de travail.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1ÈRE PHASE DE SÉLECTION

À l'issue du dépôt de l'ensemble des candidatures, une première Commission d'orientation aura lieu courant avril, et déterminera, en fonction :

→ Des notes de l'épreuve anticipée du baccalauréat de français (oral et écrit)

→ Des notes en langue vivante 1

→ Des notes de spécialités mentionnées ci-dessous. Une seule matière sera retenue, elle correspondra à la meilleure note des 2 spécialités que vous avez choisies en première et Terminale

-Arts

-Biologie, écologie

-Education physique

-Littérature langues

-Numérique sciences informatiques

-Sciences de l'ingénieur

-Histoire géographie, géopolitique et science politiques

-Humanités, littérature et philosophie

-Langues, littérature et cultures étrangères et régionales

-Enseignement scientifique – Mathématiques

-Physique-chimie

-Sciences de la vie et de la Terre

-Sciences économiques et sociales

→ OU de la moyenne obtenue au Baccalauréat pour les bacheliers

600 candidats sont retenus pour participer à l'entretien oral de motivation en distanciel. L'entretien est conduit par un binôme d'enseignants, dont un architecte.

2ÈME PHASE DE SÉLECTION

Elle se fait sur la base du dossier scolaire (comptant pour 30 %) et de l'entretien de motivation (comptant pour 70 %).

110 candidats retenus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le projet de formation peut se composer, comme une lettre de motivation. Elle doit être structurée et démontrer l'intérêt du candidat envers les études dans lesquelles il va s'engager. La qualité de la syntaxe et la maîtrise d'un vocabulaire riche sont attendues ainsi qu'une orthographe soignée.

L'importance de l'argumentation doit tenir dans la démonstration de votre motivation.

Cet exercice écrit vous permettra de bien préparer pour le temps d'échange à l'oral.

Il convient de valoriser les qualités ou les aptitudes, les aspirations personnelles en lien avec l'architecture. Il s'agit aussi de bien savoir expliquer le choix de la filière, le déroulé des études et éventuellement la connaissance des débouchés professionnels.

L'entretien oral est aussi l'occasion de faire preuve d'une culture générale et de témoigner de l'ouverture d'esprit. Savoir illustrer son propos est apprécié à travers la citation d'exemples personnels, de références académiques ou autres (lectures, films, expositions).

Enfin, il convient d'adopter une attitude dynamique tout au long de l'entretien.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat en Français	Note écrite du baccalauréat, Note orale du baccalauréat	Note écrite du baccalauréat, Note orale du baccalauréat	Très important
	Résultats langue vivante L1	Notes bulletins de 1ere et Terminale	Notes bulletins de 1ere et Terminale	Très important
	Résultats : prise en compte de la meilleure note parmi les matières de spécialités.	Notes bulletins de 1ere et Terminale	Notes bulletins de 1ere et Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Éléments de savoir-être évalués en entretien.	Connaissances générales	Le projet de formation motivé compte dans l'évaluation de l'entretien oral.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation évaluée en entretien.		Le projet de formation motivé compte dans l'évaluation de l'entretien oral.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité sur les questions sociétales.		Le projet de formation motivé compte dans l'évaluation de l'entretien oral.	Essentiel

Signature :

Thierry Verdier,
Directeur de l'établissement Ecole Nationale
Supérieure d'Architecture de Montpellier